

La santé avant le marché

Pour 2004, le gouvernement et le Medef préparent de nouvelles attaques destructrices contre la santé et la protection sociale. Il s'agit de mettre à bas un système – hérité du Programme National de la Résistance (publié le 15 mars 1944) qui proposait « un plan complet de sécurité sociale » –, pour injecter sur les marchés financiers la manne des cotisations sociales, en application des consignes de l'OMC, de la Banque mondiale, du FMI et de l'Union européenne. C'est une politique d'accroissement des inégalités qui fait déjà des ravages dans les régions les plus déshéritées de notre planète.

Les mesures dans ce sens sont déjà légion contre les personnes en situation précaire : entraves à l'Aide Médicale d'État (AME), diminution de la durée d'indemnisation des chômeurs (qui va toucher 850 000 personnes), diminution de l'Allocation Spécifique de Solidarité (l'ASS) des chômeurs en fin de droits (300 000 personnes, entrée en vigueur en 2004 du RMA (un « non-contrat » de travail, sans droit à la retraite et au chômage), augmentation du forfait hospitalier, suppression de 250 000 emplois jeunes, baisse du budget du Logement de 7%, de celui de la Ville de 7,5%, baisse des subventions aux associations. C'est en quelque sorte une « alter taxe Tobin » version Chirac Raffarin, où les plus pauvres financent les cadeaux fiscaux offerts aux plus riches, le tout, doublé d'une campagne aux accents pétainistes sur la réhabilitation du travail et de l'ordre moral.

Pour faire échec à cette entreprise de destruction, Attac Pays d'Aix souhaite s'unir avec l'ensemble des forces sociales qui se sont mobilisées en mai-juin dernier, mais plus largement avec l'ensemble des salariés du public et du privé, les professionnels de la santé et toutes

les professions (artisans, petits entrepreneurs, professions libérales) qui vont pâtir de cette politique. Notre action va porter sur la défense de la sécurité sociale, avec notamment une conférence le 6 février contre la privatisation de l'assurance maladie et pour une sécurité sociale solidaire.

Démocratiser l'Europe

Et ce n'est pas le débat avorté sur la constitution européenne (mais qui ne manquera pas de rebondir) qui nous rassurera sur l'évolution des politiques sociales. Il a en effet montré que nos gouvernements entendaient inscrire le libéralisme dans la constitution et maintenir les pratiques de dumping social et fiscal entre les États. Pour Attac ce n'est pas le libéralisme qui doit être inscrit dans la constitution, c'est la solidarité qui doit devenir une valeur et une norme de l'Union et ce sont les citoyens européens qui doivent en décider.

Une nouvelle dynamique pour Attac

Un débat est lancé au sein de l'Association pour « confirmer et renforcer l'identité d'Attac ». Il doit aussi avoir sa traduction locale, chaque comité local ayant sa personnalité propre. À Aix, une première phase a eu lieu le 22 novembre (voir *synthèse p.2*).

La deuxième va se dérouler le 10 janvier avec l'objectif d'élaborer des propositions de réflexion et d'action. Elles seront présentées aux adhérents d'Attac Pays d'Aix, lors de l'Assemblée générale programmée le 12 février. L'enjeu en est fondamental pour maintenir le dynamisme de l'association, « gagner en représentativité sociale », attirer de nouveaux militants capables de participer au renouvellement du Conseil d'administration. C'est un appel que nous lançons à tous nos adhérents.

Bernard Lagune

Nos RENDEZ-VOUS

Samedi 10 janvier
**Séminaire de réflexion
des adhérents d'Attac**
**« L'identité d'Attac, ses
enjeux et objectifs »**

► p. 2

Vendredi 6 février
**Contre la privatisation
de l'assurance maladie**
**Pour une sécurité
sociale solidaire**

Conférence avec
Patrick Alloux,
membre de la Commission Santé
d'Attac France,
responsable syndical à Sud Santé
► agenda p. 2

Jeudi 12 février
19 h - 22 h,
maison des Associations,
Immeuble le Ligourès
(près du Pasino)
**Assemblée générale
annuelle d'Attac Pays
d'Aix**

avec renouvellement du Conseil
d'administration
Nouveaux militants désireux
de renforcer le dynamisme de
notre action, faites dès maintenant
acte de candidature.

AGENDA

• **Mardi 6 janvier** : « Un système d'échange local, le SEL », salle des Cèdres, avenue du Deffens, à 19h30.

• **Mercredi 7 janvier**, groupe de travail AGCS/ OMC/ Services publics, 19 h. 30, au Bar tabac du Palais (attention autre lieu, mais toujours en face du Palais de Justice) Ouvert à tous.

• **Jeudi 8 janvier**, réunion mensuelle : « Quel avenir avec les OGM ? », le Ligourès, maison des associations, avenue de l'Europe, à 19 h.

• **Samedi 10 janvier** : séminaire de réflexion des adhérents d'Attac, Brasserie du Palais, en face du Palais de Justice, 14 h 30 - 18 h.

• **Mardi 13 Janvier** : cours d'économie, avec Renaud Gallimard : « La croissance sera-t-elle compatible avec l'avenir de la planète ? », annexe du centre social Jean Paul Coste, à 19 h.

• **Mardi 20 janvier** : « Forum Social Européen, le retour », salle Agora, avenue du Clos Gabriel, face à la mairie annexe du Jas de Bouffan (bus ligne 4, arrêt Clos Gabriel).

• **Mardi 3 Février** : « Une tragédie sans fin : la dette des pays pauvres ». Le cas du Ghana illustré par le film : « Comment le FMI fabrique la misère », salle des Cèdres, avenue du Deffens, à 19h30.

• **Mercredi 4 février**, groupe de travail AGCS/ OMC/ Services publics : «AGCS et enseignement supérieur». 19h. 30 , au Bar tabac du Palais. Ouvert à tous.

• **Vendredi 6 février** : «Contre la privatisation de l'assurance-maladie», conférence avec Patrick Palloux, 20 h 30, salle Agora, avenue du Clos Gabriel (face à la mairie annexe du Jas de Bouffan). Bus n° 4.

• **Mardi 10 février** : cours d'économie, avec Renaud Gallimard, annexe du centre Jean-Paul-Coste, à 19 h.

• **Jeudi 12 février** : Assemblée générale d'Attac-pays d'Aix, le Ligourès, maison des associations, à 19 h.

• **Mardi 17 février** : « La guerre des médicaments » ; salle des Cèdres, avenue du Deffens, à 19h30.

• **Mardi 2 Mars** : «Les OGM : où en est on ? », salle des Cèdres, avenue du Deffens, à 19h30.

SÉMINAIRE DU 10 JANVIER

Pour une nouvelle dynamique

Quelque vingt-cinq militants du comité local ont participé, le 22 novembre dernier, au séminaire sur l'identité d'Attac.

D'entrée de jeu il est affirmé qu'un thème doit transcender la vision globale du monde propre à Attac, à savoir l'écologie politique et les réflexions qui en découlent sur la croissance, le développement... Le débat a mis en exergue quelques sujets spécifiques auquel sont confrontés le mouvement altermondialiste et Attac dans cette problématique.

Spécificité, diversité, alliances

Attac n'est pas seule dans le monde associatif, syndical, politique et c'est en tenant compte de la diversité du mouvement social local et de la diversité des engagements et des convictions des adhérents, que la réflexion et l'action sur certains thèmes, peut avancer.

La question des « alternatives »

Cette question découle de la précédente. Attac n'a pas de projet de société global, de « costume tout prêt pour changer le monde » et sur nombre de questions son action d'éducation populaire consiste à proposer des analyses sur le fonctionnement du capitalisme dans sa phase ultralibérale. *Alternative* ne doit pas signifier « solution » et fermeture du débat, mais réflexion dans le respect de la diversité du mouvement social.

Du global au local, de la théorie à la pratique

La question des alternatives se décline au quotidien dans nos pratiques individuelles et collectives. « Le changement vient de nous » : nouvelles pratiques sociales (lieu autogéré de réunion des associations non tributaire des institutions,

guide « consommer autrement », banque solidaire, CIGALE etc.), interpersonnelles (formes de débat, démocratie participative, égalité hommes-femmes, élargissement de la base sociale et des lieux d'intervention....), intervention sur les questions locales (contrat d'agglomération, charte de l'environnement, projet ITER, intermittents...), et dans les organes de « démocratie de proximité » (proposition des Verts de réflexion sur le logement à Aix), relation avec les élus, relation avec le monde de la culture et de l'université...

Préparer Attac 2004

Lors de son assemblée générale le 29 novembre à Nanterre Attac France a lancé un débat et diffusé à tous les adhérents un document

sur le thème « Quelle nouvelle dynamique pour Attac ? ».

Notre séminaire du 22 novembre se situe dans cette optique d'approfondissement des questions qui traversent le mouvement social et son rapport « au politique ». Ceux qui y ont participé ont souhaité qu'il ait une suite. **C'est pourquoi une nouvelle réunion se tiendra le 10 janvier (Brasserie du Palais place des Prêcheurs de 14h30 à 18h)**, avec

l'objectif de poursuivre le débat engagé lors de la première réunion, l'enrichir de l'apport de diverses contributions des adhérents soit au niveau local soit au niveau national.

Des propositions concrètes d'orientation de notre Comité local devraient ainsi émerger et être présentées lors de l'AG du 12 février.



Nouveaux barèmes des adhésions et réadhésions 2004 : 0 à 900 euros : 17 / 900 à 1600 : 36 euros / 1600 à 2300 : 43 euros / 2300 à 3000 : 50 euros / > à 3000 : 59 euros

AGENDA DES GROUPES DE TRAVAIL

Santé : réunion le lundi 5 janvier, à 18 30, chez Bernard Lagune, 1745 chemin des Lauves à Aix; contact : Bernard Lagune - 04 42 21 16 68

AGCS/OMC/Services Publics : réunion le 1^{er} mercredi du mois (les 7 janvier et 4 février), au Bar-tabac du Palais (en face du Palais de Justice) à 19h30 ; thème du mercredi 7 janvier : « Penser

global, agir local », avec L-A Castronovo ; contact : Anne-Marie Alary - 04 42 95 10 84

Dette : réunion lundi 12 janvier et lundi 9 février à 19 h chez Raymonde Lagune - 04 42 96 66 46

Environnement : le dernier mercredi du mois, salon de thé « Sur la route de Samarkande », 10 rue Campra, à 19h30 ; contact : Danielle Pugliese - 04 42 24 16 81

Paradis Fiscaux-Taxe Tobin, contact : Anne-Marie Quetglas - 04 42 27 97 94

Economie solidaire, contact : Laurent Kriger -04 42 27 19 69

Europe : contact : Nicole Jarrié - 04 42 63 27 05

Attac-jeunes : contact : Thibaud Hulin - 06 81 98 21 10

Attac au Jas : contact : Nicole Jarrié - 04 42 63 27 05

Fête annuelle d'Attac 13 : contact : Danielle Pugliese - 04 42 24 16 81

Retraites : Christiane Benlian - 04 42 22 17 84

Ventabren : le texte de la motion sur l'AGCS

Dans la précédente *Lettre aux Adhérents*, nous avons annoncé la prise de position du conseil municipal de Ventabren au sujet de l'Accord général sur le commerce des services (AGCS). Après les motions du conseil général des Bouches-du-Rhône, de la communauté du Pays d'Aix et du conseil municipal d'Aix (LA n°27 et n°28), nous publions celle du conseil municipal de Ventabren.

«Le conseil municipal de Ventabren, réuni en sa séance publique du 24 septembre 2003, inquiet de la nature et de l'ampleur des conséquences des négociations en cours dans le cadre de l'Accord général sur le commerce des services, à l'unanimité de ses membres : – demande un moratoire des négociations de l'AGCS, – demande la diffusion publique des négociations de l'AGCS, – prend position en tant qu'assemblée élue démocratiquement, contre l'obligation qui lui serait faite par l'AGCS de privatiser des services publics qu'elle considère devoir rester dans le domaine public et du ressort des ses compétences légales et souveraines, – demande l'ouverture d'un débat national sur l'AGCS impliquant la pleine participation des collectivités locales et des populations, – et précise qu'à l'issue de ce débat, il revient au parlement français de s'exprimer sur le périmètre du domaine public. »

FORUM SOCIAL EUROPÉEN

Bons baisers de Bobigny

J'avais du mal à me représenter ce que pouvait être un Forum social européen, n'étant pas allé à celui de Florence en 2002. Même quand on aligne les chiffres impressionnants de ce forum (50 000 participants, des centaines de traducteurs bénévoles de l'association Babel, 600 conférences-débats dans plus de cent différentes salles simultanément, les 100 000 manifestants du samedi de clôture) on ne réalise pas vraiment ce que cela signifie.

En fin de compte, le plus important est peut-être là encore une question d'ambiance, d'état d'esprit. L'attention des participants : de grandes salles et chapiteaux bondés de gens casqués de ces écouteurs noirs magiques qui traduisent le même propos dans quatre ou cinq langues différentes... Il faut en effet multiplier les langues des auditeurs par celles des intervenants venus discuter des OGM, des systèmes éducatifs, de la guerre, de l'économie sociale et solidaire, du féminisme, du syndicalisme, de la précarité etc.

L'émotion est aussi dans le métro : croiser sans cesse des centaines de personnes allant d'un site à l'autre du FSE, reconnaissables à leur passe en carton accroché autour du cou et indiquant le



nom et souvent le pays d'origine, et la forme de militantisme. Échanges de sourires internationaux.

Mais il y a aussi les images des chapiteaux au milieu des tours des banlieues parisiennes, les ballons géants de bienvenue et les affiches de la ville de Bobigny, les repas collectifs (bio, équitables...), le marché de la Confédération paysanne avec ses animaux, vins, restos, marrons chauds, soupes, grillades..., le théâtre et les concerts de rue, les distributeurs de journaux et de tracts pluriels, et après trois jours de réflexion et débats : une manifestation de clôture colorée et festive.

Laurent Kriger

De la « bonne conduite » en période électorale

En 2004, trois élections auront lieu en France : les cantonales, les régionales et les européennes. Faire acte de candidature à l'un de ces scrutins est une démarche civique qu'Attac ne peut que saluer et encourager, notamment chez ses adhérents. Toutefois cette démarche ne peut qu'être individuelle, et ne saurait engager l'association ni de près ni de loin : Attac est et entend rester un mouvement d'éducation populaire tourné vers l'action.

Le conseil d'administration rappelle sa position déjà rendue publique dans le passé : l'association ne soutiendra aucun candidat ou liste, n'en présentera évidemment aucun ou aucune, et interdira à quiconque – individu ou liste – de se réclamer d'Attac. Pour éviter toute confusion, le conseil d'administration demande aux membres de ses instances statutaires (conseil d'administration, conseil scientifique et personnes physiques membres du collège des fondateurs) qui envisageraient d'être candidats à l'un ou plusieurs des scrutins prévus en mars et juin 2004 de se mettre en congé de leurs responsabilités à compter du 1^{er} janvier 2004 et jusqu'à la fin de la période électorale. S'ils sont élus, les membres d'Attac concernés ne pourront pas recouvrer leurs responsabilités.

Le conseil d'administration demande aux comités locaux d'Attac de s'inspirer de cette règle pour les membres de leurs conseils d'administration ou, s'ils n'en possèdent pas, de leurs structures d'animation.

Il leur appartiendra, le cas échéant, d'élire des remplaçants pour assurer la continuité du fonctionnement des comités. En tout état de cause, les membres d'Attac susceptibles d'être candidats, soit individuellement soit sur une liste, et qu'ils exercent ou non des responsabilités aux niveaux national ou local, devront en informer le siège national ou leur comité avant le 1^{er} janvier 2004. Dans cette hypothèse, ils devront veiller à ce que :

- leur qualité de membres d'Attac ne soit jamais mentionnée publiquement par leurs têtes de liste ou par eux-mêmes, notamment dans les élections cantonales qui se déroulent au scrutin uninominal ;
- que les matériels électoraux (affiches, tracts, professions de foi) ne comportent aucune référence à Attac.

Si ces règles étaient enfreintes par un de ses membres, Attac dénoncerait immédiatement l'utilisation abusive de son nom.

**Le conseil d'administration d'Attac,
6 décembre 2003**

L'Europe ne s'est pas arrêtée, nous non plus !

Le projet de constitution européenne est donc ajourné puisque les gouvernements n'ont pas réussi à s'entendre sur un texte définitif. Mais le projet reviendra à l'ordre du jour et en attendant l'Union européenne continue sur sa même ligne.

Nous aussi nous continuons. Nous continuons à informer les citoyens et à mettre en lumière le modèle de société qui s'installe ; de façon à ce que chacun puisse entrer de plain-pied dans le débat qui devra bien avoir lieu.

Il n'est pas dans notre ambition ici, et surtout si tôt, de produire une analyse de cet échec. Simplement de façon plus pragmatique nous relevons deux aspects de cette situation qui deviennent des atouts :

Premièrement, il n'est plus possible d'écarteler le débat démocratique comme on

l'a fait jusqu'alors, au prétexte qu'il y a risque de fragiliser la construction européenne. Ces derniers mois nous ont rappelé qu'en effet l'histoire de l'Europe c'est l'histoire de 50 ans de crises.

Le chantage de quelques députés européens, quasi fanatiques, qui appelaient à une adhésion inconditionnelle à ce texte sous peine de créer un désastre, est discredité.

Deuxièmement, nous disposons avec le projet de constitution d'une sorte « d'état des lieux » extrêmement utile à la démonstration de nos points de vue.

Les politiques qui structurent la construction européenne, auparavant éparpillées dans un grand nombre de textes sont aujourd'hui organisées en un seul document. Elles deviennent alors très lisibles. Leur logique saute aux yeux : pri-

mautée donnée à l'économie néo libérale la plus orthodoxe et la plus dévastatrice au travers d'institutions dans lesquelles le citoyen est associé d'assez loin.

Ce document est en quelque sorte une gaffe... Ce n'est peut être pas pour rien que les principaux défenseurs du projet ont relégué cet aspect (détaillé dans la partie III) dans la catégorie du « technique », grossier obscurantisme. Les grands médias ont emboîté le pas en brochant sur les institutions, les pouvoirs, le prestige et les conflits attachés aux divers postes.

Nous allons donc nous atteler, dans l'élan du forum social européen et dans la perspective des élections au Parlement européen, à faire entendre notre volonté d'une autre Europe faite de liberté et aussi de solidarité.

Débattre ce n'est pas refuser l'idée de l'Europe, tout au contraire. Une Union européenne ne sera légitime que dans la mesure où, enfin, elle se construira avec ses citoyens. C'est là le véritable élan qui lui manque actuellement.

Nicole Jarré (Groupe de travail Europe)

PARADIS FISCAUX Vers les 30 000 signatures

En octobre 2002, nous avons lancé la pétition européenne contre les paradis fiscaux, dont l'objectif était les 10 000 signatures. Actuellement, le chiffre de 11 000 vient d'être dépassé, et nous avons fixé un nouveau seuil de 30 000.

Parallèlement, une autre action européenne a été lancée : envoyer, par un comité local Attac référent dans chaque

pays participant, une lettre identique à chaque chef d'Etat, sur les paradis fiscaux.

En France, c'est Attac Romans qui a envoyé cette lettre à Jacques Chirac, le 11 décembre 2003.

Vous pouvez trouver cette lettre ainsi que la pétition sur nos stands des marchés (Place Richelme et Jas) et sur le stand accueil de nos réunions mensuelles, ou sur notre site : www.local.attac.org/13/aix/.

Cette lettre reprend le chiffre des 11 000 signatures qui demandent au Conseil européen d'agir contre la délinquance financière. Elle donne un exemple précis de pratique anormale (le régime dérogatoire accordé à 3 États membres – Autriche, Belgique et Luxembourg – dans

le domaine de la fiscalité de l'épargne).

Les lettres ont été envoyées à l'occasion du sommet européen du 12-14 décembre qui marque la fin de la présidence italienne.

Les pays ayant manifesté leur volonté de participer étaient : Angleterre, Belgique, Espagne, France, Italie, Luxembourg, Suède.

Afin de donner le maximum de publicité à cette action, nous allons lancer une campagne d'information auprès des élus, des partis politiques, de la presse et du public, dès que nous aurons la liste définitive de ces pays participants.

Anne-Marie Quetglas

Quand Wall Street licencie à Aix

Après Gemplus, c'est Electronic Data Systems (EDS) qui nous livre un nouvel exemple de navigation dans les eaux glacées du calcul égoïste. Cette société texane de services informatiques, réalisant bon an mal an plus d'un milliard de dollars de bénéfice, a jugé que ses récents résultats n'étaient pas à la hauteur des attentes de ses actionnaires. Les économies ont été vite trouvées : suppression de 4 % des effectifs mondiaux (5 200 sur les 135 000 salariés). À Aix, la facture devait affecter 36 salariés (45 % des effectifs). Mais après la forte mobilisation de ces

derniers mois, la direction a baissé de moitié le nombre de licenciements.

Les comités locaux Attac des Bouches-du-Rhône (Aix, Allauch, Aubagne, Gardanne, La Ciotat, Marseille et Salon) s'indignent de ces pratiques qui sont une parfaite illustration des dégâts causés par la mondialisation libérale : l'agence d'Aix travaille essentiellement pour des administrations et des grands comptes publics, mais pour les actionnaires privés seuls prévalent les calculs de rentabilité financière à court terme. C'est contre ces agissements qu'Attac avait suscité la présentation à l'Assemblée nationale de mesures visant à interdire les licenciements dans les entreprises qui font des bénéfices.

CARS POUR BARCELONE L'arrêté jugé illégal

Souvenons-nous, le 16 mars 2002 avait lieu un sommet européen à Barcelone. Chirac et Jospin représentent la France et signent tous deux diverses mesures afin, par exemple, de libéraliser l'énergie et de prolonger la durée de vie au travail. Surprise l'autoroute à hauteur de Perpignan devenait interdite aux autocars... Ne voulant pas en rester là, une quinzaine de militant décident d'attaquer cette arrêté inadmissible avec l'aide du CICADE, (association de jeunes juristes montpelliérains) devant le tribunal administratif de Montpellier. Le jugement vient d'être rendu, en voici les conclusions : l'arrêté du préfet était bien légal, mais comme non publié, il ne nous était pas opposable, et donc la décision administrative des flics consistant à nous interdire l'accès à l'autoroute, en application de l'arrêté, est elle illégale, donc annulée. Pour le collectif d'animation d'Attac Montpellier.

Jean-Claude Favier